

Patrick ALLEMAND

Conseiller Municipal
Président du Groupe "Changer d'Ère"

Nice, le 15 juin 2011

**Vœu déposé par le Groupe « Changer d'ère »
pour adoption en Conseil municipal du 20 juin 2011**

Objet : Situation de la psychiatrie à Nice.

Considérant que le rapport de l'I.G.A.S. (Inspection générale des affaires sociales) concernant le fonctionnement du centre hospitalier Sainte Marie a choqué beaucoup de niçois.

Considérant les problèmes de gouvernance, d'absentéisme, de présence médicale insuffisante, d'équipes soignantes en sous-effectif, d'utilisation abusive des chambres d'isolement, d'atteinte à la libre circulation des patients, de manque d'hygiène des locaux, de décès inattendus et inexplicables, de problèmes de sécurité, « pointés » dans ledit rapport.

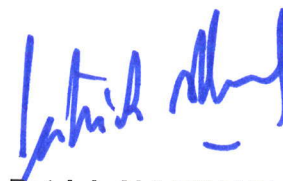
Considérant que cela provoque à juste titre l'inquiétude des patients et des familles mais aussi des personnels de l'établissement.

Considérant par ailleurs que la conclusion du rapport est explicite : « *la question du maintien de l'activité de soins dans ces conditions se pose désormais.* »... « *Si les profondes modifications demandées ne sont pas effectuées à brèves échéances, les autorités sanitaires doivent en tirer les conséquences et ne plus laisser de malades dans ces conditions.* »

Considérant que les délais de mise en œuvre de ces recommandations sont extrêmement courts et qu'aucun financement supplémentaire ne semble prévu.

Considérant que l'Agence régionale de Santé réclame un projet d'établissement en cohérence avec le schéma régional d'organisation sanitaire, que le C.H.S. de Sainte Marie est menacé de fermeture et que la situation de la psychiatrie à Nice n'est plus admissible.

En conséquence, je sollicite les membres de l'assemblée municipale de la ville de Nice pour demander à l'A.R.S. PACA et à son ministre de tutelle de prendre la mesure de la gravité de la situation de la psychiatrie à Nice et plus particulièrement du C.H.S. Sainte Marie et d'affecter les moyens financiers nécessaires à son redressement afin que la 5^{ème} ville de France bénéficie de structures d'accueil en hôpital psychiatrique conformes à ses besoins.



Patrick ALLEMAND
Conseiller Municipal
Président du groupe Changer d'ère